Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) de participation avec plafond quanto de 4 ans et 10 mois lié à Nestlé S.A.
Identificateur du produit	ISIN: XS2688647416 | Valoren: 129579259
Initiateur du produit	Goldman Sachs Finance Corp International Ltd (l'« **Émetteur** »), faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Non applicable
Date du document	30 avril 2025 à 3:13:54, heure locale à Zurich

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type

Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit sont garanties par The Goldman Sachs Group, Inc. (le « **Garant** »).

Durée

Le produit a une échéance fixe et sera échu le 18 mars 2030.

Objectifs

Le produit offre un potentiel d'appréciation du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance des actions ordinaires de Nestlé S.A. (ISIN: CH0038863350) coté(e)(s) à la bourse SIX Swiss Exchange AG (l'**actif sous-jacent**). Le produit a une durée de vie prédéterminée et sera échu le 18 mars 2030. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 EUR. Le prix d'émission est fixé à 101,82% de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 18 mars 2024.

Remboursement à l'échéance:

Le 18 mars 2030, pour chaque titre de créance que vous détiendrez, vous recevrez la différence entre (i) 3 000,00 EUR (c'est-à-dire 300,00% de la valeur nominale) multiplié par (A) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 11 mars 2030 divisé par (B) 94,2564 CHF et (ii) 2 300,00 EUR. Toutefois, si ce montant dépasse 2 110,00 EUR, vous recevrez seulement 2 110,00 EUR (le paiement maximum) et s'il est inférieur à 1 000,00 EUR, vous recevrez 1 000,00 EUR (le paiement minimum).

Le cours de référence initial est égal à 94,2564 CHF, ce qui correspond à un cours de l'actif sous-jacent du 11 mars 2024.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

1. ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché;
2. recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable et ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous;
3. acceptent le risque que l'émetteur ou le garant puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit, mais ne peuvent sinon supporter aucune perte de leur investissement;
4. sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et
5. suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque

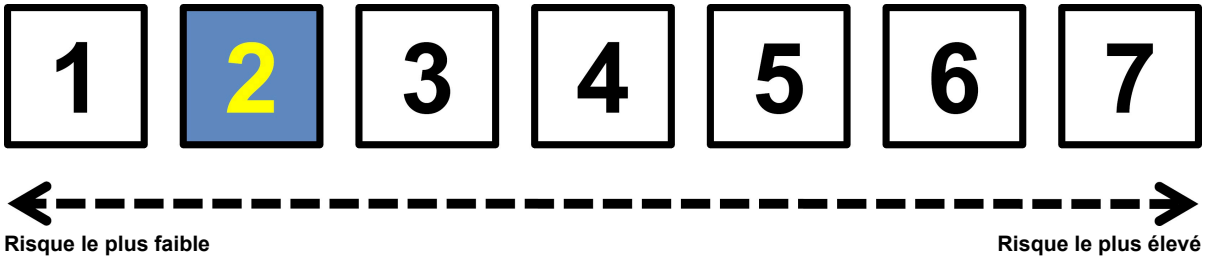

DocID: / 81a6d132-4714-4d42-a87f-6fd0320a7651

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 18 mars 2030. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100,00% de la valeur nominale du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 18 mars 2030. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**4 ans et 10 mois**	
Exemple d'investissement:		10 000,00 EUR	
Scénarios		***Si vous sortez après 1 an***	***Si vous sortez après 4 ans et 10 mois (Période de détention recommandée)***
Minimum	**9 821 EUR. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 226 EUR	9 821 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,7%	-0,4%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 346 EUR	9 821 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,5%	-0,4%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 793 EUR	9 821 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,1%	-0,4%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 913 EUR	14 405 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,9%	7,8%

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée de l'actif sous-jacent pendant une période jusqu'à 5 années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Goldman Sachs Finance Corp International Ltd n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvables, et si le garant devient également insolvable ou ne peut pas payer l'intégralité du montant garanti, vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

• que 10 000,00 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	*Si vous sortez après 4 ans et 10 mois*
Coûts totaux	764 EUR	397 EUR
Incidence des coûts annuels*	8,0%	0,8% chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,5% avant déduction des coûts et de -0,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	4,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	397 EUR
Coûts de sortie	3,7% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	367 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 4 ans et 10 mois

La période de détention recommandée pour le produit est de 4 ans et 10 mois car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur http://www.gspriips.eu. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur http://www.gspriips.eu.